UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

REGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

COMITE INTERREGIONAL DE PROGRAMMATION FESI 2014-2020

19/10/2021

POIA

2_REPROGRAMMATION/DEPROGRAMMATION_Dossiers présentés au CRP pour AVIS : accepté/rejeté/ajourné

DOSSIER										PLAN DE FINANCEMENT (présentant les différences de montants en positif ou négatif)											AVIS	
Axe	OT	PI	OS	N° Dossier	Libellé du dossier	Résumé de l'opération	Cat_Interv (art. 96.2)	Bénéficiaire	Nature/Type juridiques	CP	Début de la période prévisionnelle d'exécution	Fin de la période prévisionnelle d'exécution	Coût total retenu	Montant FEDER retenu	Taux UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Taux aides pub	Privé	Autofinancement	Dont Recettes	Motif	Avis SI
1	6	6c	1	PA0004285	1OS1 - 2016 - Animation du plan d'actions 2016-2018 de la stratégie Espace Valléen	La démarche expérimentale espace « valléen » vise à élargir le partenariat et à construire un projet sur un périmètre cohérent, permettant notamment aux territoires de développer leurs spécificités et de réduire leur dépendance au produit neige ; elle a bénéficié pour cela des soutiens conjoints de la Région, de l'Etat et de l'Union Européenne sur la période 2007-2013. Deux années de transition ont été financées en 2014 et 2015. En 2014, afin d'affiner et de capitaliser les résultats obtenus, de permettre le bilan consolidé des actions et des programmes mis en œuvre sur les espaces valléens, et d'imaginer des perspectives collectives pour l'intervention du futur POIA 2014-2020. En 2015 afin de candidater à la future programmation et d'élaborer le plan d'actions 2016-2018. Il s'agit pour le SMAEMV de créer les conditions favorables afin de mener à bien le plan d'actions 2016-2018 de l'espace vallée du Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.	097	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU MONT VENTOUX	Public/morale	84200	01/01/2016	30/06/2020	- €	- €	33,30%	- €	- €					- €		Projet bénéficiant de 6 mois supplémentaires (arrêté COVID) et devant être reprogrammé suite à la création du PRN du Mont Ventoux par décret du Premier ministre le 28 juillet 2020 (publié au JO le 29 juillet 2020). (reprogrammation administrative pour verser le solde).	Favorable
1	6	6c	1	PA0005550	1OS1 - 2016 - PROGRAMME DE REHABILITATION DU SOMMET DU MONT-VENTOUX PHASE 1 : ETUDES PRE-OPERATIONNELLES	Projet visant à élaborer une stratégie de territoire et un plan d'action pluriannuel à visée de développement local Le Mont-Ventoux est un espace emblématique pour la Provence et le massif alpin. Plus de 700 000 visiteurs viennent chaque année découvrir ou redécouvrir ce col mythique, que ce soit à pied, en vélo ou en voiture. La fréquentation touristique, concentrée sur sa plate-forme sommitale, a des impacts négatifs sur les milieux naturels, les paysages et souffre d'une qualité d'accueil qui n'est pas à la hauteur d'une réputation internationale. Le sommet doit donc être réhabilité pour : • Répondre aux enjeux de gestion des flux ; • Faire de ce lieu la vitrine d'excellence du territoire, alliant gestion de la fréquentation et haute qualité environnementale et paysagère ; • Optimiser les retombées économiques sur l'ensemble du territoire. Le projet global consiste à valoriser l'ensemble du sommet du Mont-Ventoux (calotte sommitale et crêtes) en mettant en place progressivement des aménagements pérennes pour l'accueil des visiteurs tout en valorisant les qualités du site (patrimoines, paysages) et en permettant la restauration des milieux naturels aujourd'hui fortement dégradés. L'projet est	091	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU MONT VENTOUX	Public/morale	84200	01/11/2016	01/05/2021	- €	- €	50,00%	- €	- €					- €		Projet bénéficiant de 6 mois supplémentaires (arrêté COVID) et devant être reprogrammé suite à la création du PRN du Mont Ventoux par décret du Premier ministre le 28 juillet 2020 (publié au JO le 29 juillet 2020). (reprogrammation administrative pour verser le solde).	Favorable
1	6	6c	1	PA0020064	Projet d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale	L'opération consiste en la valorisation écotouristique de la retenue de l'Escale sur la Durance avec la création de cheminements et d'aménagements touristiques et de découverte de la nature.	091	CA PROVENCE-ALPES-AGGLOMERATION	Public/morale	04000	01/06/2018	31/12/2022	- €	- €	24,27%	- €	- €	- €				- €		Prolongation du délai d'exécution de l'opération	Favorable
1	6	6c	1	PA0020087	Travaux et équipement de valorisation du musée de la minoterie de la Mure-Argens	L'opération couvre la seconde tranche de rénovation du musée de la minoterie de la Mure-Argens: aménagement des espaces extérieurs rénovation de la toiture, aménagement et équipement la grande salle du du 2ème étage,pour en faire un lieu de diffusion culturelle polyvalent.	094	CC ALPES-PROVENCE-VERDON "SOURCES DE LUMIERE"	Public/morale	04170	01/09/2019	31/12/2022	55 141,00 €	53 000,00 €	49,21%		- €			72,65%		2 141,00 €		Décalage durée au 31/12/2021 validée lors CIRP juillet 2021. Information augmentation du budget du projet par bénéficiaire 19/07/2021 (passé de 280 128€ à 335 269€), proposition de hausse du montant de la subvention FEDER (de 112000€ à 165000€) : proposition de ne faire qu'un seul avenant.	Favorable
1	6	6c	1	PA0020111	REQUALIFICATION GLOBALE DU POINT SUBLIME / COULOIR SAMSON PHASE 2 : TRAVAUX	Dans le cadre de la stratégie globale de l'espace valléen du verdon, le projet vise la requalification globale du principal belvédère des Gorges du Verdon sur sa rive bas-alpine : le belvédère du Point Sublime / Couloir Samson par la réalisation de travaux d'aménagement permettant de mieux accueillir, informer et sensibiliser les visiteurs au patrimoine exceptionnel que représente les Gorges du Verdon.	091	S.M. PARC NATUREL REGIONAL VERDON	Public/morale	04360	01/02/2020	31/12/2022	96 005,00 €	93 956,20 €	39,79%	17 035,02 €	26 060,93 €	4 258,75 €		89,11%		- 45 305,90 €		augmentation du budget du projet (de 1,009 M à 1,105 M) et du montant de la subvention FEDER (de 345 750 à 439 706€) Les cofinancements ont été reproratisés puisque le montant global de l'opération retenue par les autres cofinanceurs s'élève toujours à 1,127 M)	Favorable
Montant total des reprogrammations/déprogrammations										151 146,00 €	146 956,20 €		17 035,02 €	26 060,93 €	4 258,75 €	- €		- €	- 43 164,90 €			

POUR INFORMATION

Axe/PI	N° Dossier	Bénéficiaire	Libellé du dossier	CP	Commentaire
1 6c	PA0027334	Syndicat mixte des Vallées de l'Arvan et des Villards	Itinérance autours des Aiguilles d'Arves	05-73	Courrier d'abandon du 16 août 2021 signé par le Président du SIVAV, Bernard COVAREL. Le projet pourrait être représenté sur la prochaine programmation.

Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renaud MUSELIER

16 NOV. 2021

Le Préfet de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour le Préfet,
La secrétaire générale
pour les affaires régionales

Isabelle PANTÉBRE